



Chambre interdépartementale
des notaires de la Cour d'appel de Toulouse

COMMUNIQUE DE PRESSE

25 septembre 2014

Réforme des professions réglementées : Le notariat s'associe au mouvement des professions libérales.

Les Etudes des notaires de France seront de nouveau fermées le mardi 30 septembre prochain.

Le notariat français a choisi de s'associer au vaste mouvement de la journée « sans professionnels libéraux ».

De graves menaces pèsent sur notre système de droit fondé sur la prévention des contentieux, l'accès au droit pour tous, le maillage de notre territoire et la conservation des volontés des personnes.

En cas d'urgence, nos concitoyens pourront contacter la Maison du Notariat au 05.62.76.58.68 où une permanence sera assurée.

Contact presse : Magali DANGEL 05 62 73 58 67 magali.dangel@notaires.fr